



HARAS
NATIONAL
HENNEBONT



SCHEMA DIRECTEUR DU SITE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

A - RAPPORT DE PRESENTATION



Bureau d'études GHECO
B. WAGON, architecte urbaniste
A. SILLAS, urbaniste

Janvier 2019

Table des matières

INTRODUCTION	4
I. LES HARAS NATIONAUX ET LEUR REVOLUTION	5
II. L'HISTOIRE D'UN LIEU UNIQUE, LE HARAS D'HENNEBONT	7
A. L'ABBAYE NOTRE-DAME-DE-JOYE	8
B. LE HARAS	9
III. LES PROTECTIONS ET SERVITUDES EN VIGUEUR	12
A. LES MONUMENTS HISTORIQUES	12
B. LES AUTRES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	16
IV. UN SITE EN EVOLUTION PERMANENTE	18
A. L'EVOLUTIONS DES FONCTIONS	20
B. L'EVOLUTION DU PATRIMOINE ET DES AMENAGEMENTS	24
C. LA COMPOSITION PAYSAGERE	27

INTRODUCTION

Le Haras National d'Hennebont

La ville d'Hennebont est située entre mer et campagne, cette ancienne ville-pont sur le Blavet constitue une porte médiévale importée au sein du réseau des canaux bretons. La ville, fortifiée au XIII^e siècle, possède un patrimoine architectural, historique et culturel, particulièrement riche. Le patrimoine d'Hennebont s'étend des grands monuments avec ses remparts et sa basilique, aux ensembles urbains, tout en passant par le petit patrimoine et les parcs. La ville possède le label de « Cité d'art en Bretagne ». La présence du Haras National lui vaut également le titre de capitale du cheval breton.

Le Haras d'Hennebont est implanté en continuité du centre-ville et au bord du Blavet. Son entrée d'honneur, marquée par sa grille monumentale, se trouve rue Victor Hugo et l'arrière du site descend jusqu'au chemin de halage du Blavet sur le chemin de halage Blavet.

Installé dans le site historique de l'abbaye Notre-Dame-de-Joye, le Haras d'Hennebont a maintenu jusqu'à nos jours la tradition du cheval breton. Le but premier de ce haras, qui compte parmi les plus anciens de France, est de guider l'évolution des races et aider la production pour satisfaire aux besoins du pays en chevaux de toutes races.

Plus récemment, une reconversion a été opérée avec le développement d'autres activités, toujours en lien avec le cheval (spectacles, formations, compétitions, développement du cheval territorial, ...).

Un lieu culturel et touristique

- *60 000 visiteurs chaque année*
- *110 spectacles produits chaque année*
- *1 scène de spectacle vivant reconnue nationalement*
- *Des résidences artistiques*

Un patrimoine à sauvegarder

- *Un parc arboré de 23 hectares*
- *Un site clos d'un mur en pierres de 3,2 Km*
- *32 bâtiments pour 10 000 m² de plancher*

Une économie à développer

- *Installation sur le site de nouveaux acteurs, artisans, cavaliers pros, etc.*
- *Nouvelles activités à développer de formation, de cheval territorial, etc.*

Un lieu de concours équestres

- *Des concours dans toutes les disciplines : CSO, attelage, dressage, élevage, équitation de travail, western, etc.*

I. LES HARAS NATIONAUX ET LEUR REVOLUTION

« L'histoire du cheval épouse celle de la nation : le rayonnement d'un pays se conjugue avec le fait de posséder ses propres haras »

Daniel Roche, 2008

Conçu par Colbert en 1665, organisé par Napoléon en 1806, le service des haras recevra en 1874 la mission de diriger l'élevage dans le sens favorable à l'économie nationale. C'est durant cette période que les dépôts d'étalons connaîtront une période de grand développement. Les deux grandes guerres modifieront également le rôle des haras nationaux dans la production des races d'équidés. La mécanisation et notamment le développement des nouvelles techniques agricoles, demanderont, une nouvelle fois, aux haras nationaux de s'adapter. Après-guerre le cheval militaire et le cheval de travail, qui, avec l'effervescence des grands concours équestres et de la mondialisation des sports équestres, seront délaissés au profit du cheval de sport. Les années 2000 marqueront également l'histoire des haras nationaux avec le désengagement progressif de l'Etat demandant aux différentes structures de se réorganiser (création de l'IFCE en 2010 par fusion des haras nationaux et de l'Ecole nationale d'équitation-cadre noir de Saumur, création du groupe d'intérêt public « France Haras » dont les missions ont été en partie reprises par France Etalons en 2016, concernant la filière d'étalons français de sport).

Les haras nationaux : quels repères historiques

Dès le Moyen Age, des haras rassemblent des juments et des étalons pour l'élevage et la reproduction, dans tous les domaines importants, mais ils disparaissent avec le déclin de la féodalité. Au début du XVII^e siècle les besoins de chevaux obligent à recourir à l'achat de chevaux à l'étranger ; pour lutter contre cette situation Colbert propose à Louis XIV une stricte réglementation de la production. En 1665, il institue « l'Administration des Haras », pour doter le pays d'étalons d'Etat que l'on met, moyennant une faible rétribution, à la disposition des éleveurs pour le service de leurs juments. L'arrêté du 17 octobre 1665, crée les haras royaux et marque le début de l'intervention de l'Etat sur l'élevage du cheval en France. Cet arrêt sera complété le 22 février 1717 par un règlement et une doctrine.

- *Ouverture du Haras du Pin, premier des Haras royaux : 1730*

La Révolution détruit l'œuvre entamée. L'administration des haras est supprimée par l'Assemblée constituante en janvier 1790. Une interruption néfaste alors que les guerres nécessitent des besoins en chevaux. En 1803, sous le Consulat, un projet de restructuration prend corps. Le Haras impérial de Langonnet (premier haras du Finistère, Morbihan et Côtes du Nord), est alors créé (1806), sous le premier Empire, au lendemain de la tourmente révolutionnaire.

- *Napoléon réorganise les haras à partir de 3 décisions :*
 - 31 août 1805 : décret visant à organiser des courses de chevaux, tous les ans dans les départements,
 - 4 juillet 1806 : organisation d'une administration spécialisée et hiérarchisée, rattachée au ministère de l'intérieur,
 - 17 mai 1808 : création d'un comité central composé des inspecteurs généraux des haras, d'un commissaire du gouvernement et de vingt membres, chargés de délibérer sur tout ce qui concernait les races de chevaux, l'art vétérinaire et l'équitation.

Le XIX^e siècle est une période de grande utilisation du cheval et les effectifs doublent par rapport au siècle précédent.

A l'échelle nationale, une loi du 29 mai 1874 réorganise les haras et pousse à la production du cheval militaire. L'élevage français fait alors d'énormes progrès ; la France, qui était jusqu'en 1883 importatrice de chevaux, devient exportatrice à partir de 1884. Entre 1885 et 1905 plusieurs lois ainsi que la création du concours central de Paris feront augmenter le nombre d'étalons.

Après la guerre 14-18, les effectifs diminuent rapidement, la motorisation écarte les chevaux des transports de l'armée et atteint finalement l'agriculture. La conception du cheval utilitaire disparaît, tandis que s'accroît l'engouement pour les courses et les sports équestres.

En Bretagne

Le dépôt de Lamballe (pour les Côtes du Nord et l'Ille et Vilaine) est créé en 1825, réduisant le Haras de Langonnet au Finistère et Morbihan. Supprimé en 1833, il est rattaché à Langonnet pendant quelques années. Face à la volonté des haras de supprimer les étalons de trait de leurs stations, au bénéfice de chevaux de selle, l'administration des haras rétablit en 1842 le dépôt de Lamballe pour « tenir la balance entre toutes les tendances », et conserver des étalons de trait.

En 1857, le projet de transfert du Haras de Langonnet sur le site d'Hennebont est officialisé ; le site d'Hennebont devient alors un dépôt d'étalons. Celui-ci est agrandi en 1875-76, puis en 1901 et en 1920 où la totalité de l'enclos de l'abbaye Notre-Dame-de-Joye est annexée au dépôt. La race régionale bretonne s'affirme grâce aux méthodes de continuité des haras, le postier Breton est alors créé (par croisement avec le Norfolk anglais) et par sélection. A cette époque, les demi-sang (surtout normands) fortement demandés pour la production du cheval militaire, conviennent mal à la Bretagne, tandis que le trait breton est recherché pour ses pieds, son ampleur, sa rusticité. Après la guerre, le cheval de trait est utilisé comme un cheval militaire (artillerie, train, etc.). En 1926, le postier breton, qui était jusque-là compté comme un demi-sang, devient un cheval de trait (et n'est désormais plus issu de croisement avec des chevaux plus légers).

Les principaux haras nationaux toujours tournés vers le cheval (2018)

Haras National du Pin, *Basse-Normandie*.

Haras National de Besançon, *Franche-Comté*.

Haras National de Pompadour, *Limousin*

Haras National de Cluny, *Bourgogne*.

Haras National de Saint-Lô, *Basse-Normandie*

Haras National de Pau-Gelos, *Aquitaine*.

Haras National de Lamballe, *Bretagne*

Haras National de la Roche-sur-Yon, *Pays de la Loire*.

Haras National du Lion d'Angers, *Pays de la Loire*

Haras National de Rosières aux Salines, *Lorraine*

Haras National des Bréviaires, *Île-de-France*.

Haras National d'Uzès, *Languedoc-Roussillon*

Haras National d'Aurillac, *Auvergne*.

Haras National de Villeneuve-sur-Lot, *Aquitaine*

II. L'HISTOIRE D'UN LIEU UNIQUE, LE HARAS D'HENNEBONT

Hennebont devient, très tôt, une ville attractive de par son positionnement stratégique sur les berges du Blavet. La création d'un pont lui confèrera son rôle de « ville porte » pendant des siècles : port de pêche, port de commerce, site stratégique. Le Blavet assure son rayonnement économique et notamment industriel (moulins, usines...). Dès le milieu du XVIII^e siècle, c'est l'administration des Haras qui va également choisir Hennebont au détriment du site initial de Langonnet.

L'histoire de l'abbaye Notre-Dame-de-Joye et du Haras National d'Hennebont, quelques dates...

Sources : Gérard Danet, Historien du Patrimoine.

1260 -1275 : fondation de l'abbaye Notre-Dame-de-Joye

De 1510 à 1513 : incendie des bâtiments et importants travaux

1650 : construction du mur de clôture

1669 : reconstruction de la porterie au pavillon des aumôniers

1693 : reconstruction de la maison conventuelle.

1792 : saisie et estimation de l'abbaye. Adjudication de l'abbaye et de ses dépendances à Hèbert.

v. 1800 : démolition de l'abbatiale et du cloître.

1825 : vente de l'abbaye et de ses dépendances à la compagnie des Forges de la Joie représentée par Guérin. Démolition de dépendances, abattage d'arbres. Construction d'une halle de forges.

1840 à 1845 : Adjudication de l'ancienne abbaye et de ses dépendances à Eugène Laurent. Reconstruction de l'aile Sud de la maison du conventuelle. Vente de l'ancienne abbaye et de ses dépendances à Quéro.

1849 : projet du transfert du Haras de Langonnet à Hennebont.

1850 : vente de l'ancienne abbaye et de ses dépendances à la Congrégation du Saint-Esprit, démolition partielle des bâtiments de l'abbaye.

1857 : échange entre l'Etat et la congrégation du Saint-Esprit de l'abbaye de Langonnet contre la grande prairie (5ha) de l'abbaye. **Construction de l'écurie n°1** aux frais de la congrégation du Saint-Esprit.

Du XIX^e siècle au XX^e siècle : développement du Haras National d'Hennebont, phases de constructions des bâtiments et développement des diverses fonctions.

B. LE HARAS



Le Carousel des agents de la cour du puits, source Haras National de Hennebont

Par le décret de St Cloud (4 juillet 1806) six haras impériaux sont créés. Plusieurs sites sont proposés en Bretagne (Josselin, Ploërmel, Le Roc St André...); finalement ce fut le site de l'abbaye de Langonnet qui fut retenu du fait de la situation centrale à trois départements, de l'existence de vastes bâtiments et dépendances et de la possibilité de se procurer du fourrage à bon marché. Cette décision sauvera, par ailleurs, l'abbaye de la ruine. Mais la Restauration venue, puis la Monarchie de Juillet, le haras va se réduire à un simple dépôt d'étalons qui, finalement, s'installe à Hennebont.

ACQUISITIONS DU SITE PAR LE HARAS



En rouge : partie haute acquise en 1857

En violet : partie acquise en 1901

En jaune : partie basse acquise en 1921

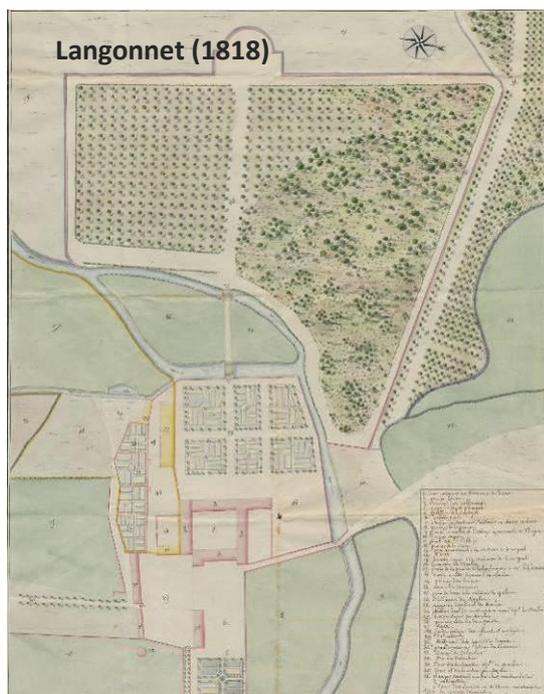
Historique des acquisitions du site par le Haras

Après l'échange avec la congrégation du Saint-Esprit du clos de 5ha de l'abbaye contre le site du Haras de Langonnet en 1857, des travaux sont entrepris pour donner au Haras d'Hennebont les capacités nécessaires à son fonctionnement. Ils débutent en 1858 avec la construction de la forge et se poursuivent pendant la seconde moitié du XIX^e siècle pour s'achever au début du XX^e siècle avec l'entrée en fonction des écuries 2, 3 et 4 en 1880.

En 1901, le Haras acquiert une partie supplémentaire sur laquelle sont construites 3 nouvelles écuries.

En 1920, il est considérablement agrandi par l'acquisition de la partie basse du logis abbatial, du bâtiment conventuel, de la porterie sur le Blavet et des dépendances, le tout d'une surface de 17 ha.

L'abbaye de Langonnet et l'abbaye Notre-Dame-de-Joye : l'échange



Extrait du plan du Haras Royal de Langonnet (1818), source : Archives Départementales du Morbihan (non classé)



Extrait du cadastre Napoléonien de 1835, site de l'abbaye Notre-Dame-de-Joye

Rappel : Par arrêté du 10 juin 1806, le colonel de Croixmare fut mandaté pour recruter des étalons et établir un haras dans les locaux de l'abbaye de Langonnet. Cette décision va sauver l'abbaye de la ruine ; en effet, pour abriter employés et chevaux on redonne peu à peu à l'abbaye des toitures, des planchers, des portes et des fenêtres. On remplace les escaliers démolis ; la chapelle est transformée en écurie. On construit une aile de bâtiment sur l'emplacement du cimetière des moines pour accueillir un supplément de chevaux. Le "haras impérial", puis "dépôt royal" de Langonnet fonctionnera durant 50 ans.

Au milieu du XIX^e siècle, le site d'Hennebont est rapidement préféré au site de Langonnet, trop difficile d'accès. Le décret du 10 novembre 1856 autorise l'échange de l'abbaye Notre-Dame-de-Joye, propriété de la Congrégation du Saint-Esprit, contre celle de Langonnet. La loi ratifiant l'échange est signée par Napoléon III le 19 mai 1857.

Les principales raisons de cet échange :

1. La mauvaise desserte de Langonnet s'avère incompatible avec les projets de développement du Haras. Le site d'Hennebont est alors présenté, par l'administration des haras, comme un site idéal, accessible et stratégique. Localisé au nord de la ville, en interface directe avec le centre-ville, le Blavet et la campagne environnante, la partie d'implantation initiale est alors une grande plateforme connectée à la ville et déjà organisée par l'Abbaye en espace de pâturage.

2. La volonté de la congrégation du Saint-Esprit¹ de reprendre possession des locaux de l'abbaye de Langonnet. Le Père Le Vavasseur, assistant du supérieur général, mena après de longues démarches les tractations en vue de l'acquisition de l'abbaye. Lorsque l'on compare l'organisation du Haras Royal de Langonnet (établi dans l'ancienne abbaye de Langonnet) on remarque de nombreuses similitudes avec l'organisation de l'abbaye en 1707 (en 1857, elle a déjà subi de nombreuses modifications, notamment la démolition du cloître ...). Pour la congrégation, le site de Langonnet apparaît donc comme le site idéal d'un nouveau développement. Très rapidement, l'abbaye retrouve sa vocation éducative et religieuse. Environ 390 personnes vont vivre dans l'abbaye qui va s'équiper rapidement : en 1861 un moulin hydraulique est bâti, un barrage aménagé sur la rivière, l'ancien canal agrandi en attendant d'en creuser un autre, l'Ellé est canalisé sur 500 m, un pont de pierre réalisé, etc.

L'échange concerne l'intégralité du site de Langonnet et 5 ha de parcelles dans l'enclos de l'abbaye Notre-Dame de Joye à Hennebont. Le transfert a lieu dès 1857. Le dépôt d'étalons est alors créé dans la partie haute de l'enclos de l'abbaye de la Joye.

¹ La Congrégation du Saint-Esprit fondée par un jeune étudiant rennais, Claude Poullart des Places (1679-1709) et François Libermann (1802-1852), avait toujours conservé de fortes attaches en Bretagne.



Agents des Haras, 1955, source : Haras National de Hennebont



De haut en bas : La maison du sous-directeur datant de 1910 et du directeur datant de 1902.

Le Haras de Hennebont rentre en fonctionnement dès 1857 sous la direction de M. Drieu, alors ancien directeur de Haras de Langonnet. En 1968, le dépôt compte 228 étalons détachés (majoritairement des chevaux de trait et des postiers), le personnel de l'établissement compte 1 directeur, 1 sous-directeur, 1 vétérinaire, 93 agents, 1 sellier et 1 secrétaire. L'ordre hiérarchique et l'organisation « typique » des haras expliquent l'organisation des principales constructions du site. Chaque officier du dépôt possède alors des compétences bien définies.

- **Le directeur** est responsable du commandement et de l'organisation intérieur de l'établissement. Il a pour mission de définir et de mettre en œuvre la politique des haras dont il est le représentant dans sa circonscription. Il assure les relations avec les éleveurs, les différentes sociétés, les autorités locales, et participe aux manifestations hippiques.
- **Le sous-directeur** est chargé de la comptabilité et de toutes les écritures, il seconde et remplace le directeur.
- **Le vétérinaire** est responsable du soin et de la santé des étalons du dépôt et de tout ce qui concerne la ferrure.
- Tous **les officiers** sont issus de l'Ecole Nationale des Haras
- **Les sous-agents** sont recrutés dans la population locale et certains possèdent un diplôme de l'Ecole des haras. A Hennebont, rares sont les familles locales qui n'ont pas compté parmi leurs membres au moins un agent du Haras.
- **Le brigadier-chef** a la responsabilité de l'exécution des ordres et du service des palefreniers.
- **Les palefreniers** assurent le soin et le travail des étalons ainsi que l'entretien courant du dépôt.

Le Haras d'Hennebont tient une place encore très particulière pour les familles locales, de nombreux habitants ont compté parmi les agents du dépôt.

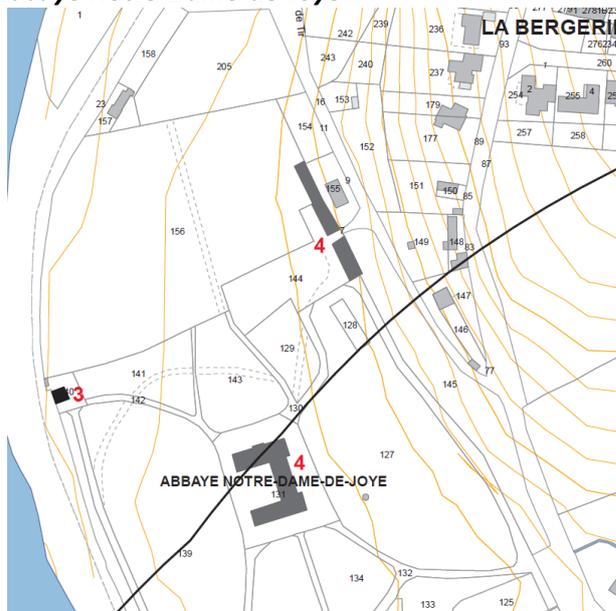
III. LES PROTECTIONS ET SERVITUDES EN VIGUEUR

A. LES MONUMENTS HISTORIQUES



Toute modification sur les monuments historiques (ainsi qu'ici le sol et les arbres) est soumise à l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

L'Abbaye Notre-Dame-de-Joye



- Monument historique classé
- Monument historique inscrit
- Sol protégé au titre des Monuments historiques
- Périmètre de 500 mètres autour des Monuments historiques

Date protection

1921/06/27 : classé MH ; 1995/11/06 : inscrit MH

Protection

La porterie : classement par arrêté du 27 juin 1921 - Façades, toitures et escaliers du logis abbatial ; façades et toitures des communs (cad. AC 131, 144) : inscription par arrêté du 6 novembre 1995

Siècle

4e quart 17e siècle et 19e siècle

Historique

Façades et toitures, escaliers du logis abbatial, façades et toitures des communs : inscription par arrêté du 6 novembre 1995.

Cette abbaye cistercienne de femmes fut fondée en 1275 par Blanche de Champagne, mère du duc Jean II, sur une terre détachée de la paroisse de Langudic. En 1512, un incendie ravagea toute l'abbaye. De la reconstruction du 17e siècle (1693), il subsiste la porterie, le logis abbatial et un bâtiment d'exploitation. L'aile principale, au nord, où se trouvait l'entrée de la communauté, est marquée au centre par un corps en légère saillie couronné d'un fronton triangulaire. Les bâtiments nord et est ont été complétés par une troisième aile au sud au 19e siècle. Tous les bâtiments furent vendus à la Révolution ; en 1825, ils abritaient une forge et depuis 1920, le Service des Haras a installé des boxes à chevaux au rez-de-chaussée.

Source : Base Mérimée



Logis de l'Abbaye



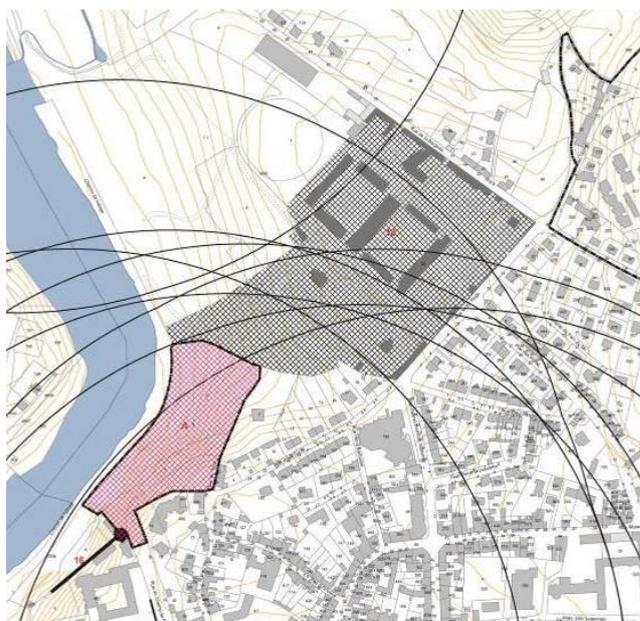
La porterie



L'Abbaye et ses communs



Les bâtiments du Haras



-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit
-  Sol protégé au titre des Monuments historiques
-  Périmètre de 500 mètres autour des Monuments historiques

Date protection

1995/11/06 : inscrit MH partiellement

Protection

Haras, à l'exclusion du bâtiment construit en 1986 (cad. AD 20 h, i, j) : inscription par arrêté du 6 novembre 1995

Siècle

3e quart 19e siècle

Date(s) 1857

Historique

Le dépôt d'étalons créé à l'abbaye de Langonnet en 1806 pour le sud de la Bretagne, mal desservi par des routes étroites et peu praticables, est transféré en 1857 à Hennebont dans l'enclos de l'abbaye. Le nouveau dépôt connaît une sorte d'inauguration officielle lors de la visite du couple impérial en août 1858. Le Service des Haras ne reçoit alors que cinq hectares avec l'abbaye. Le reste de l'enclos n'est acquis qu'en 1920 et 1921 ; jusqu'à cette date, l'entrée s'effectuait en suivant la rive du Blavet jusqu'à la porterie de l'abbaye. Les Haras de Hennebont comprennent sept écuries disposées autour de deux cours ainsi qu'une infirmerie, une forge, une sellerie et les habitations du directeur et du personnel.

Source : Base Mérimée



De haut en bas et de gauche à droite :

- écurie 1 et les 2 pavillons d'entrée
- écuries 7, 2 et 3
- écuries 5 et 4
- écuries 6 et arrières des écuries 6 et 2



De haut en bas et de gauche à droite :

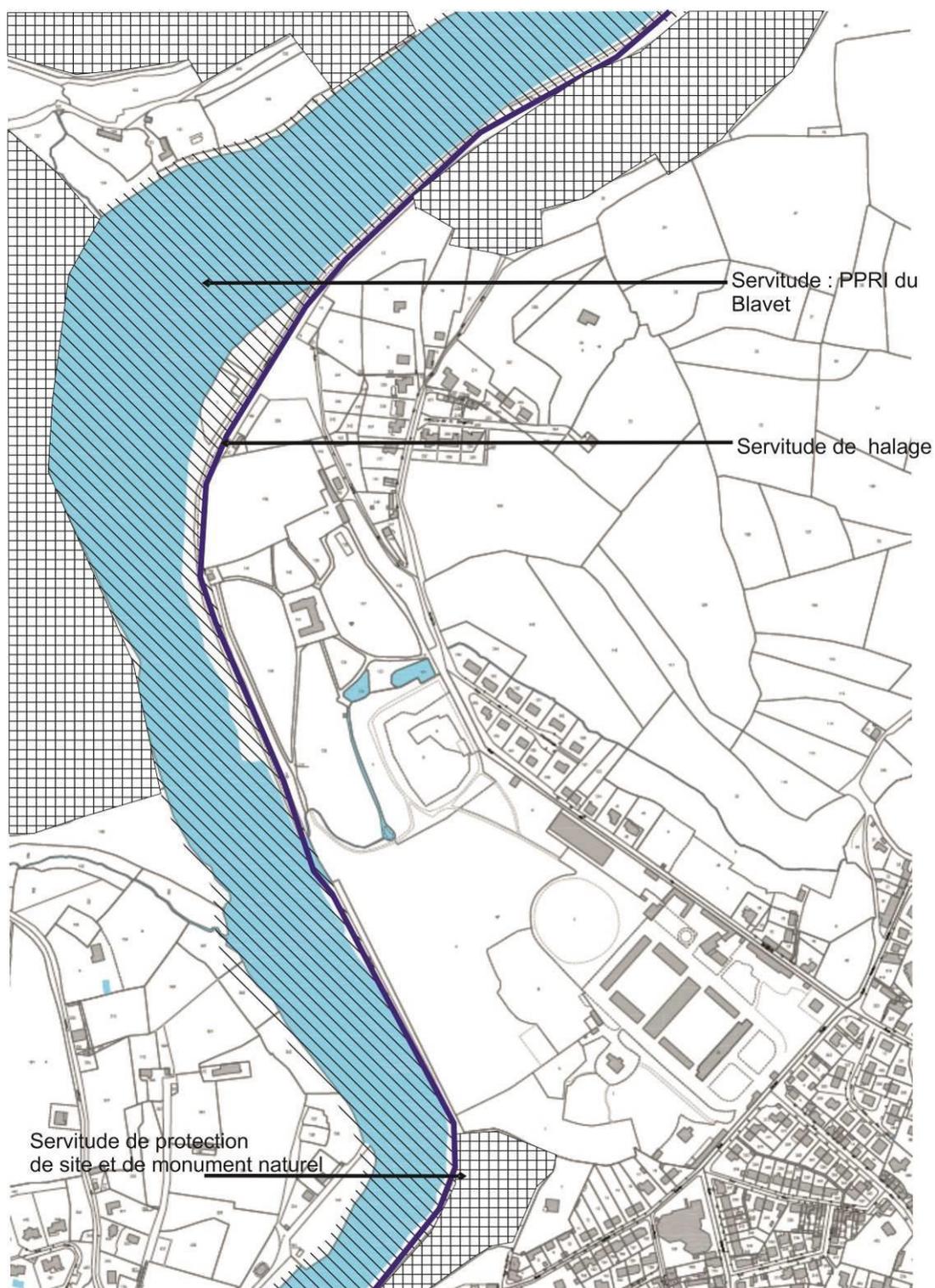
- annexes 1 et 2 de la maison du sous-directeur, maison du sous-directeur,
- maison du directeur, annexes 1 et 2



De haut en bas et de gauche à droite :

- bureaux de l'administration, logement, garage, maison du chef de dépôt,
- infirmerie (centre insémination), logement,
- forgerie et bâtiments

B. LES AUTRES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Le Plan de prévention des risques inondation :

Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du Blavet Aval a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2001. La servitude s'arrête en bordure du site.

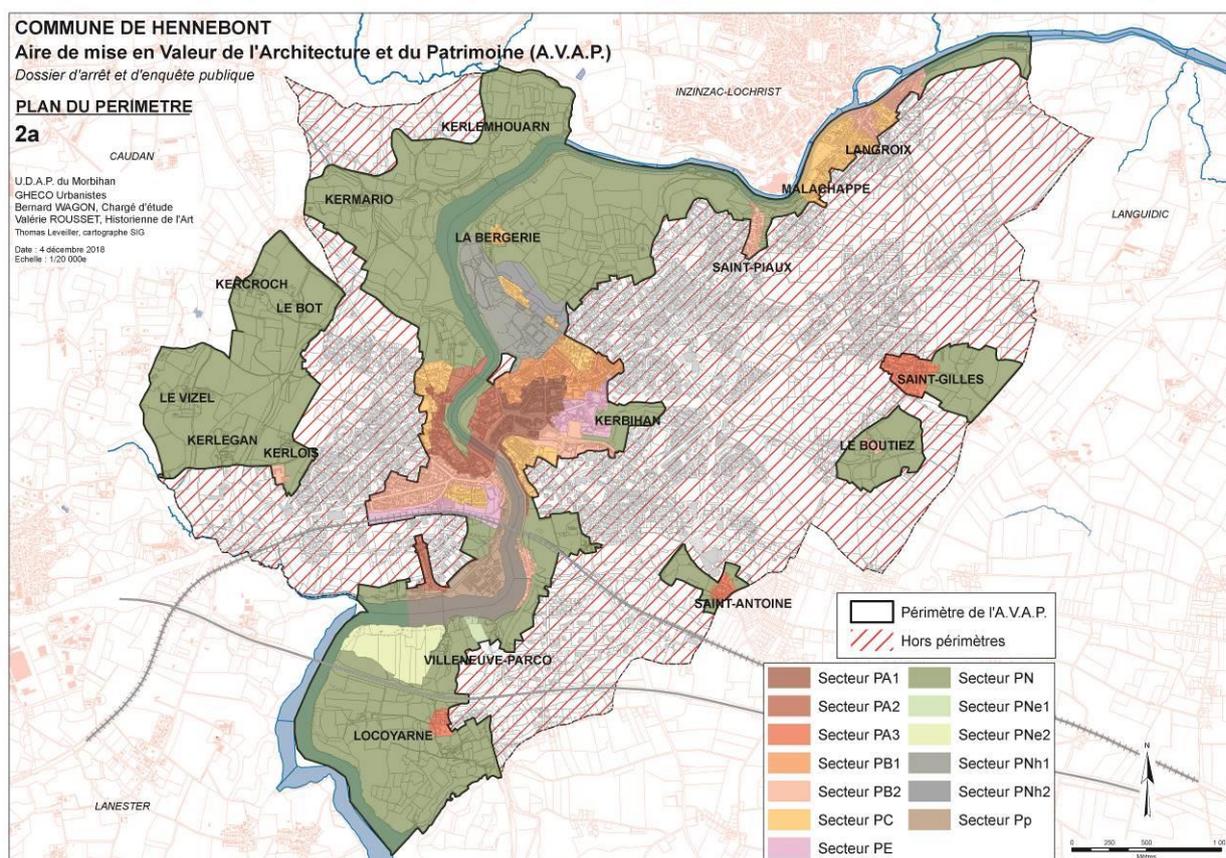
La servitude de halage et de marchepied. Conservation du domaine public fluvial.

La servitude s'applique le long du domaine fluvial et s'arrête en bordure du site.

La servitude de protection de site et de monument naturel

La servitude s'arrête en bordure du site.

Le projet de Site Patrimonial Remarquable (SPR), sous forme d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)



Document décembre 2018

L'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est une servitude d'utilité publique créée par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II.

En annexes le plan réglementaire concernant le site du Haras.

IV. UN SITE EN EVOLUTION PERMANENTE

Le site bénéficie aujourd'hui de l'investissement de multiples acteurs. La région, le département, l'agglomération de Lorient, l'IFCE², la SHN³, la ville et le Syndicat Mixte du Haras National de Hennebont qui participent à la fois à l'entretien du site et à la coordination des différentes activités.

Depuis 1996 : premiers engagements financiers des collectivités locales (écurie 1 et parcours de visite) afin de donner une vocation touristique et culturelle au Haras. Une Délégation de service publique confiée à la Sellor, toujours titulaire à ce jour, a permis notamment d'inscrire le site comme un acteur incontournable de la création et la diffusion de spectacles équestres.

Dans les années 2000, le désengagement de l'Etat, vis-à-vis des Haras Nationaux, demande aux acteurs locaux de trouver des solutions pour sauver ces sites.

2007 : Création du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont

2016 : mise en vente du Haras de Hennebont, par l'Etat, rachat par l'Agglomération de Lorient et la ville d'Hennebont.

² Institut Français du Cheval et de l'Equitation

³ La société hippique Nationale

A. L'EVOLUTIONS DES FONCTIONS

La vocation initiale : le dépôt d'étalon et la production de chevaux de trait



Photographie ancienne, agent du haras et traits bretons



Ecurie des étalons traits bretons, 2018

En 1870, la Bretagne, en raison de l'importance de son cheptel fait partie des régions choisies pour produire le « **cheval de la revanche** ». Le Haras doit s'agrandir (pour loger les effectifs) en 1875, en 1901, puis en 1921-1922 avec l'achat de la totalité de l'Abbaye. En 1927, le haras se situait à la quatrième place sur le plan national. Lieu destiné à l'élevage du cheval de guerre sous le contrôle de l'Etat, le Haras National portera successivement les réformes qui le conduiront vers la diversification de ses activités.

Le développement de nouvelles activités autour du cheval et le rôle du SMHN

Créé en 2007, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont a pour mission principale d'assurer la gestion du patrimoine architectural et historique remarquable du site (gestion et préservation du patrimoine bâti, arboré et immatériel, ainsi que le patrimoine vivant, en particulier la race bretonne). Cela passe par le développement des activités économiques, touristiques, culturelles et sportives en lien avec le cheval, conformément à la vocation première du site.

L'objectif central est de promouvoir le site auprès de publics larges, en particulier au moyen d'une animation événementielle soutenue, tout en garantissant la bonne cohabitation des différents usages et usagers du site, professionnels ou non. L'action du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont relève de l'intérêt général et contribue au développement du territoire.

Dès sa création, le Syndicat Mixte a mis en œuvre un plan d'actions pour assurer la maintenance courante, orienter les investissements lourds et faire naître des projets structurants :

2009 : Audit du patrimoine bâti - Plan d'actions sur 30 ans

2010 : Audit du patrimoine arboré - Plan d'actions sur 20 ans

2011 : Audit « bilan et perspectives - Identification des biais de développement du site

2011 : Etude de faisabilité technique d'un outil structurant type halle équestre

2013 : Etude financière et de programmation d'un outil structurant type hall équestre

2017 : Etude du projet de site du Haras

- *axe 1 : tourisme et à la culture, porté par Lorient Agglomération*

- *axe2 : Sport, Instruction et Technique, porté par Syndicat Mixte (PREPROGRAM)*



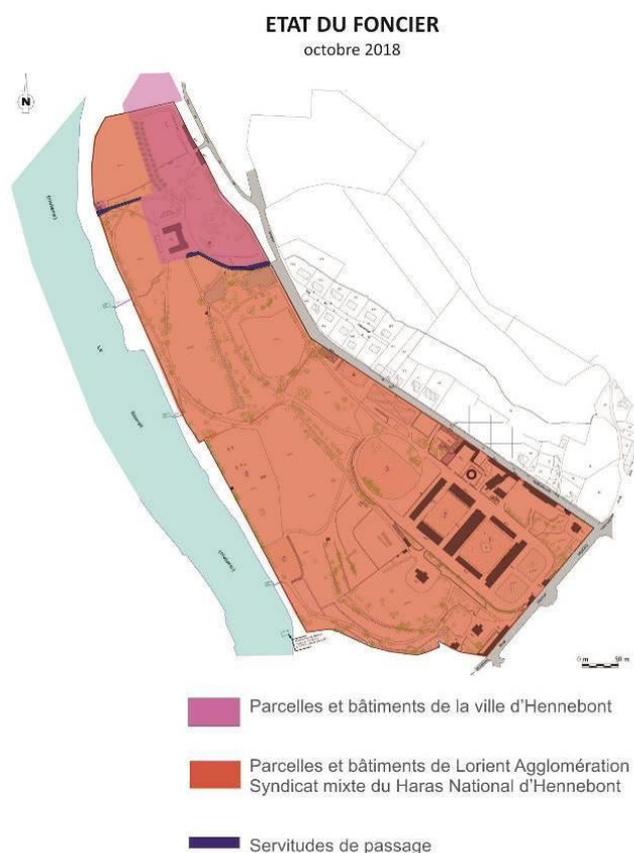
Source : Haras National de Hennebont, spectacle de Noel 2013



Vue sur le chapiteau depuis l'écurie n°2

Depuis 1999, Lorient Agglomération développe le tourisme thématique en créant au sein du Haras d'Hennebont un espace dédié à la valorisation et à la compréhension des activités autour du cheval, dans l'écurie n°1, avec aménagement d'un espace muséographique. La mission a été confiée à la Sellor, par délégation de service public. Cette structure propose la visite guidée du site, des animations et une programmation événementielle dense qui attirent plus de 35 000 visiteurs annuels. Le site du haras également des événements professionnels et privés (séminaires, réunions, lancement de produits, etc.).

Le projet de site a entrepris la révision du positionnement touristique et la refonte du parcours de visite : développement d'une programmation touristique et culturelle par la création d'une structure de spectacle couverte (cour du puits), réorganisation de l'écurie n°1, et création d'un lieu de résidence artistique. Lorient Agglomération procède actuellement à l'analyse des offres de scénographie, quant à la structure couverte, le lauréat du concours d'architectes sera prochainement désigné.



GHECO, octobre 2018

En parallèle, la ville d'Hennebont (propriétaire de la partie basse « Abbaye Notre-Dame-de-Joye ») met en œuvre un projet de reconversion du site de l'ancienne abbaye Notre-Dame (projet 2018 In Extenso).

Le souhait de la municipalité est de développer l'activité hôtelière sur le site. Dans un premier temps un diagnostic architectural, historique et archéologique, a été réalisé, par D. Lizerand (architecte du patrimoine), avant de rénover les bâtiments (notamment le logis abbatial) et d'en confier l'exploitation à un tiers.

Le programme cible, retenu par In Extenso, prévoit d'accueillir sur le site un hôtel-restaurant, des séminaires et des mariages. Les bâtiments existants n'offrant pas une capacité suffisante pour loger l'ensemble du programme, il est envisagé de construire de nouvelles surfaces. *Objectif* : « créer un produit de destination, capable de générer sa propre clientèle, avec une cible assez étendue pour limiter les effets de saisonnalité (affaires, loisirs, événements privés, etc.) »

Développement économique équestre



Photographie, formation « équidés utilitaires »

L'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) est toujours présent sur le site. Le dernier contrat d'objectifs et de compétences fixé par l'Etat, engage l'IFCE vers des missions de contrôle, de traçabilité et d'ingénierie au service des acteurs de la filière équestre. Les actions de formation sont désormais recentrées uniquement sur les haras du Pin et l'ENE à Saumur.

Le projet de site prévoit également de pérenniser l'activité sportive et d'instruction au travers du développement de l'offre de formations équestres et de la création d'un centre de référence du cheval territorial. Un préprogramme est rédigé portant notamment sur la réfection et l'organisation des outils équestres (manège, carrières, etc.) ainsi que l'aménagement d'une aire de stationnement adaptée aux besoins ponctuels et permanents.

Le Groupement d'Intérêt public (GIP) du Cheval Breton :

L'objectif de cette structure, composée du Conseil Régional, du Syndicat du Cheval Breton et de l'IFCE, est de maintenir un service de sélection et de reproduction pour la race bretonne. Ce service doit permettre de conserver la qualité génétique de la race tout en facilitant la mise à la reproduction pour les éleveurs. Le GIP propose ainsi ses services sur les deux Haras bretons d'Hennebont et Lamballe. A Hennebont, cela garantit la présence de 6 étalons bretons, contenu indispensable, entre autres, à la visite du site par le grand public

Le Syndicat Mixte (porteur de cet axe du projet de site) s'est donné pour objectifs :

- de mettre à niveau et d'organiser les structures équestres,
- de gérer l'écurie et les services aux propriétaires,
- d'accueillir des activités équestres professionnelles,
- de développer l'accueil d'événements sportifs équestres, notamment par l'accueil de cavaliers professionnels dans diverses disciplines équestres,
- d'aborder la réflexion autour de la création d'un centre de formation,
- de participer à la sauvegarde du cheval breton, en lien avec le GIP Cheval Breton,
- de se positionner en tant que centre de référence du cheval territorial.

B. L'EVOLUTION DU PATRIMOINE ET DES AMENAGEMENTS

Evolution des principales constructions du site entre le XVIII^e siècle et le XX^e siècle



1858 et 1859 : construction de la forge et réfection partielle du mur de clôture.

1877 : construction des écuries n°3 et 4.

1880 : construction de l'écurie n°2

1887 : construction d'un réservoir à eau.

1888 : transformation des fenêtres de l'écurie n°1.

1896 : vente des bâtiments et jardins de l'abbaye à Perrin.

1901 : achat d'un hectare de terrain situé au nord. Extension du haras, construction des écuries n°5-6-7.

1902 : construction d'une maison pour le directeur et les logements pour les palefreniers.

1904 et 1907 : remplacement des fenêtres de l'écurie n°2 et réfection de l'écurie n°2, consolidation de poutres. Construction d'une maison pour le surveillant.

1908 : construction d'une écurie et agrandissement de la forge.

1910 : construction d'une maison pour le sous-directeur.

1921 : achat de la totalité de la propriété de l'ancienne abbaye, dont les « jardins anglais ». Classement au titre des Monuments Historiques de la Porterie.

1921-1922 : travaux d'aménagements du bâtiment de l'ancienne abbaye. Restauration de la Porterie, empierrement des cours et passages. Aménagement des terres.

1944-1945 : bombardements par les troupes allemandes.

1946-1951 : reconstruction partielle et réparations.

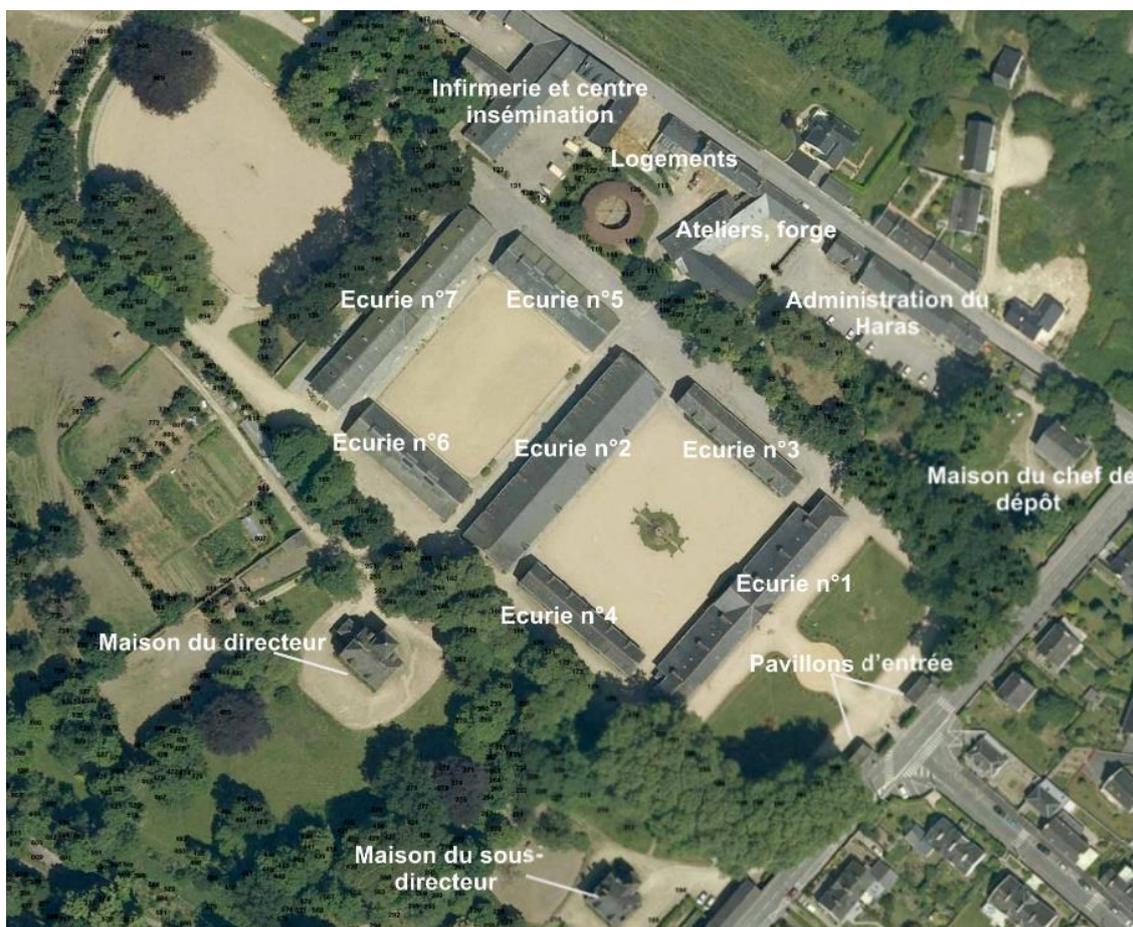
Source : notice historique Gérard Danet Grand-Champ 1991

Du patrimoine architectural au patrimoine végétal



Les écuries n°1 à 7, source : Haras National d'Hennebont

La construction du Haras National d'Hennebont s'est échelonnée du milieu du XIX^e jusqu'au début du XX^e siècle. Aujourd'hui, le site compte 32 bâtiments, dont 7 écuries, 3 maisons de maître, 1 forge, etc., soit près de 10 000 m² de surfaces bâties inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Un mur en pierre de 3,2 Km entoure les 23 Ha du site.



Localisation des principaux bâtiments du site du Haras National d'Hennebont (partie haute)

Les bâtiments du site et aménagements

Les principaux bâtiments



Ecurie n°1, espace muséographique



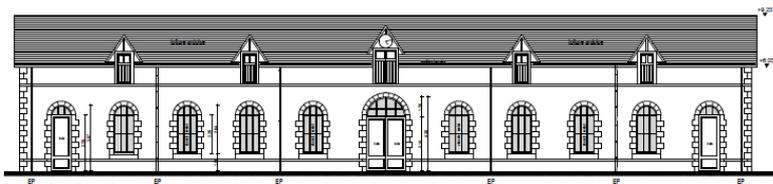
Pavillons d'entrée et grille d'honneur



Ecurie latérale n°3

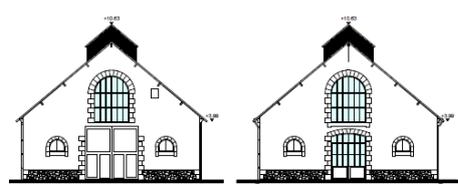


Ecurie n°2



facade sud ouest

Ecurie latérale n°4



Ecurie latérale n°6



Ecurie n°7



Ancienne infirmerie



Maison du directeur



Maison du chef de dépôt



Maison du sous-directeur et annexe



Espaces administratifs et logement

Les annexes et communs techniques



annexes technique de la maison du directeur



La cabane du jury dy derby



ancien lavoir



Bâtiment de stockage du foin



La cabane du jury de la grande carrière



le manège et le club house



Annexes techniques donnant sur la rue de la Bergerie



Anciens logements et locaux techniques



partie plus récente de l'infirmerie



Partie avant des annexes techniques



Anciens logements et locaux techniques



partie plus récente de l'infirmerie



Espace artisanat et forge



partie plus récente de l'infirmerie

C. LA COMPOSITION PAYSAGERE



Grille d'une des ouvertures sur le halage du Blavet



Cèdre du Liban et espace boisé composé

Le parc arboré de 23 Ha du haras constitue également un patrimoine important. Les arbres sont nombreux et certains remarquables. Le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont a élaboré en 2010, avec la contribution d'un expert forestier et les services des espaces naturels de Lorient Agglomération, un plan de gestion arboré du site. Les travaux nécessaires au maintien et au renouvellement progressif de ce patrimoine naturel ont été planifiés et mis en œuvre annuellement sur les 20 prochaines années. Ce parc recèle des essences rares plantées au gré de la personnalité des directeurs successifs. Au-delà de l'aspect paysager, les essences d'arbres présentes servaient à de multiples usages liés à la pratique équestre : le noisetier pour les badines de dressage, le frêne pour le matériel d'attelage, etc.

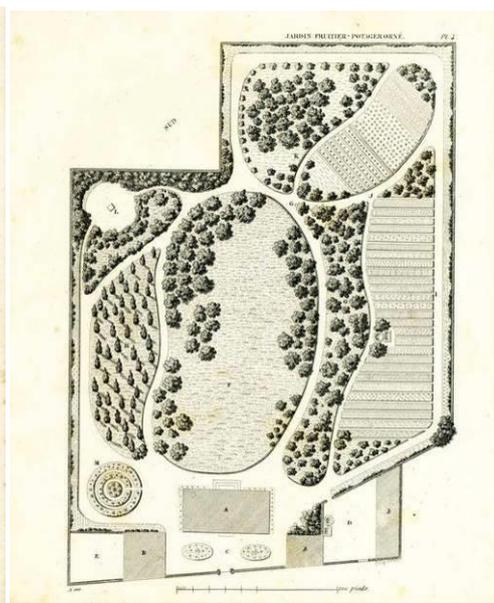
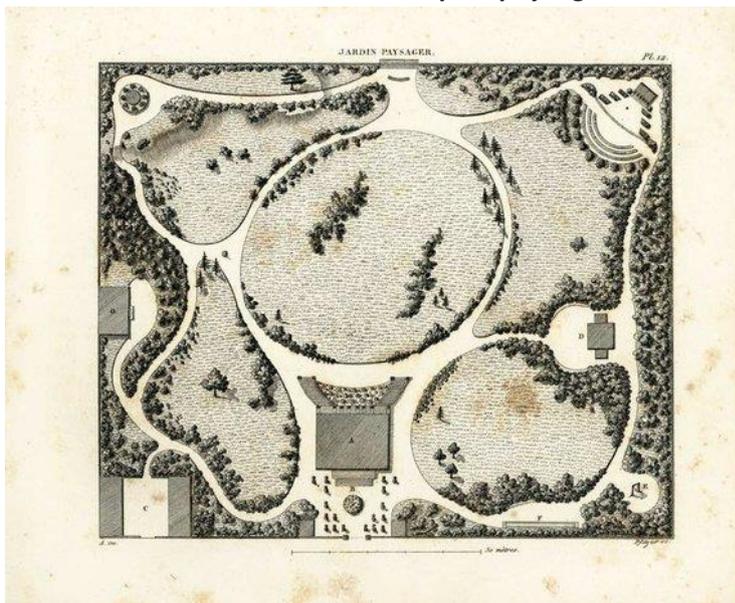
Si les diverses phases de constructions des bâtiments du site sont bien connues, l'histoire de l'évolution du parc reste moins saisissable. Le visage du parc a été très modifié depuis la fondation de l'abbaye au XIII^e siècle. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle le parc jouait un rôle essentiellement de subsistance avec la présence d'un potager, de vergers (composés de nombreux arbres fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers) et de pâturages plus ou moins clos de murs.

Lors de la transition du jardin fonctionnel, lié à l'abbaye, au parc du Haras, les concepts paysagers du XIX^e siècle se sont appliqués en privilégiant le paysage de « jardin à l'anglaise ».

Premièrement constitué autour de l'Abbaye Notre-Dame-de-Joye, puis repensé avec le développement du Haras et plus récemment réorganisé avec les études paysagères portant sur l'ensemble du site (cf : premières études globales du parc en 1995 menées par les Haras Nationaux, puis mise en œuvre d'un plan de gestion du patrimoine arboré 2010 par le SMHNN) le parc a connu de nombreuses modifications (styles, inspirations, choix des essences, place des pièces d'eau et mise en scène des bâtiments).

Au cours du temps le parc a également été sujet aux intempéries climatiques et aux problèmes sanitaires de ses espèces arborées, ce qui participera à modifier considérablement sa composition.

Au XIX^e siècle : la constitution d'un parc paysager



Ci-dessus, exemples de jardins paysager XIX^e : Lithographie de 1839 - Architecture Paysage Plans Parcs et Jardins Fruitier Potager Ornamental. Planche originale extraite d'un traité : "Composition et ornement des Jardins" agrémenté de 160 gravures illustrant les différents aspects de l'art du paysage jusqu'au XIX^e siècle.

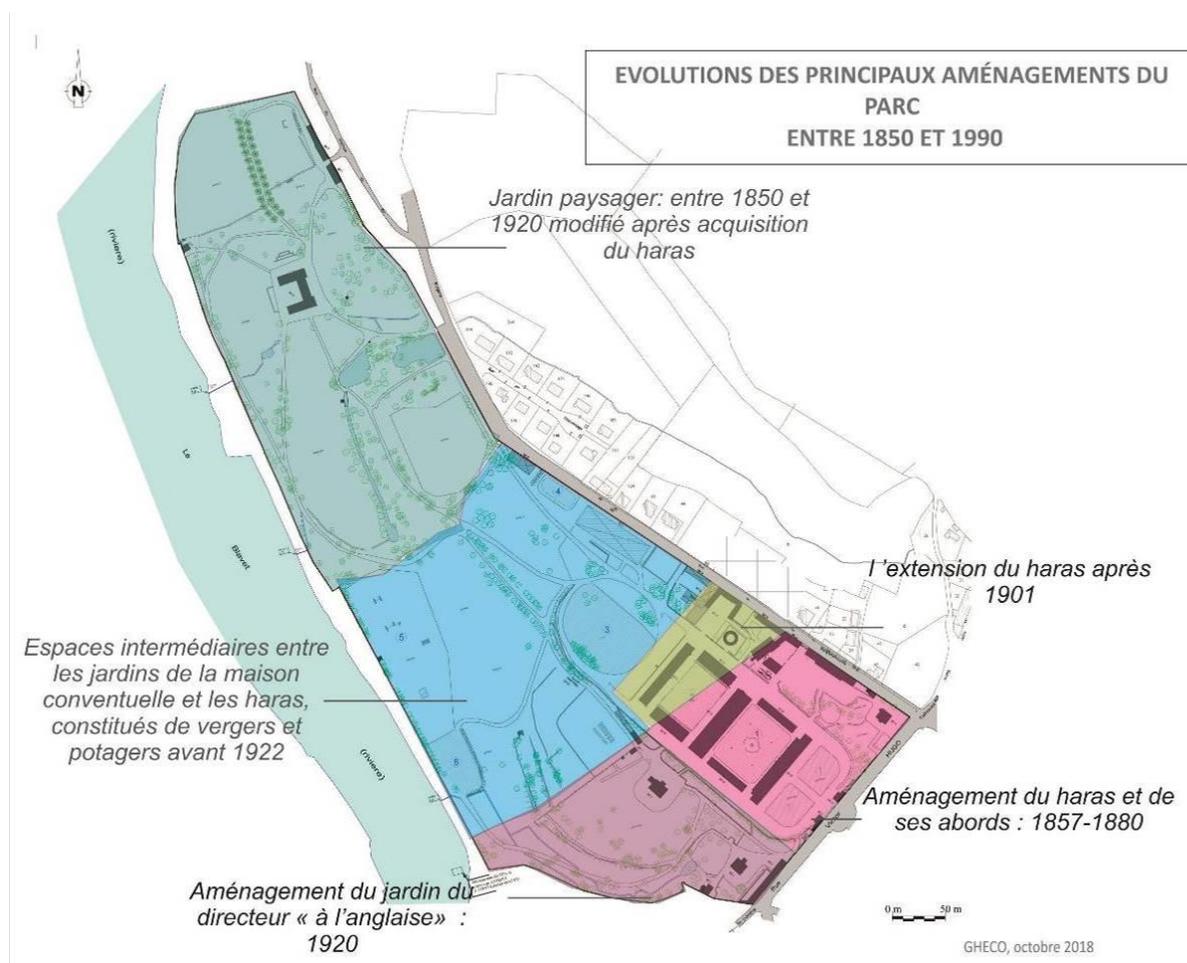
Ci-contre, le plan du parc du manoir de Kéransquer, par E. Bühler, 1852 - Crédit : Bègne, Bernard - © Inventaire général, ADAGP

Après sa vente en 1792, le parc a subi quatre grandes campagnes d'abattages d'arbres durant la première moitié du XIX^e siècle. Le style du parc va ensuite s'inscrire dans la lignée des « jardins paysagers » d'inspiration anglo-saxonne. Le parc s'adapte à la propriété préexistante (délimitée par le mur d'enceinte) et développe les éléments clés des parcs irréguliers de l'époque : un parcours de ceinture longeant une partie du mur d'enceinte, des parcours secondaires créant des « espaces différenciés ». La topographie du site crée des mises en scènes, des pièces d'eau aux formes irrégulières ainsi que des massifs aux essences d'arbres d'origines, de hauteurs et de couleurs multiples sont constitués.

Le jardin au XIX^e siècle : des allées courbes et un partage de l'espace par des massifs aux formes souples. Le mélange d'espaces ouverts et de fermetures des perspectives, notamment sur les périphéries.

Il est probable que les frères Bühler, paysagistes du XIX^e siècle, notamment à l'origine d'une douzaine de grands parcs en Bretagne, aient participé à la conception du parc. A cette époque, ils conçoivent les parcs comme de grands paysages, avec du relief, des lacs, des kiosques, de grandes allées ondulantes et des plantations qui soulignent les perspectives. Ils aiment intégrer de nombreuses plantes exotiques venues des colonies ainsi que des séquoias, cèdres, tulipiers. On retrouve dans la composition du parc du Haras, des éléments fondamentaux également présents dans leurs œuvres : association d'essences endémiques et exogènes, recherche de l'élégance « oisive », développement des connaissances botaniques nouvelles. Et l'on retrouve dans l'agencement même des plantations et prairies, le principe de l'arbre "isolé".

Le parc de Haras au XX^e siècle et au XXI^e siècle



Avec le développement des bâtiments du haras, les espaces paysagers vont évoluer.

On retrouve, aussi, autour de la maison du directeur un jardin composé reprenant les codes des « jardins à l'anglaise » qui daterait des années 1920. Quelques arbres exotiques remarquables sont toujours présents dans ce parc d'accompagnement, fermé par les petits bois et haies de hautes tiges.

Les intempéries passées, le vieillissement de certaines essences d'arbres et les nouveaux besoins en équipements équestres (manège du poney club, stationnement), ont nécessité une réflexion sur l'ensemble du site.

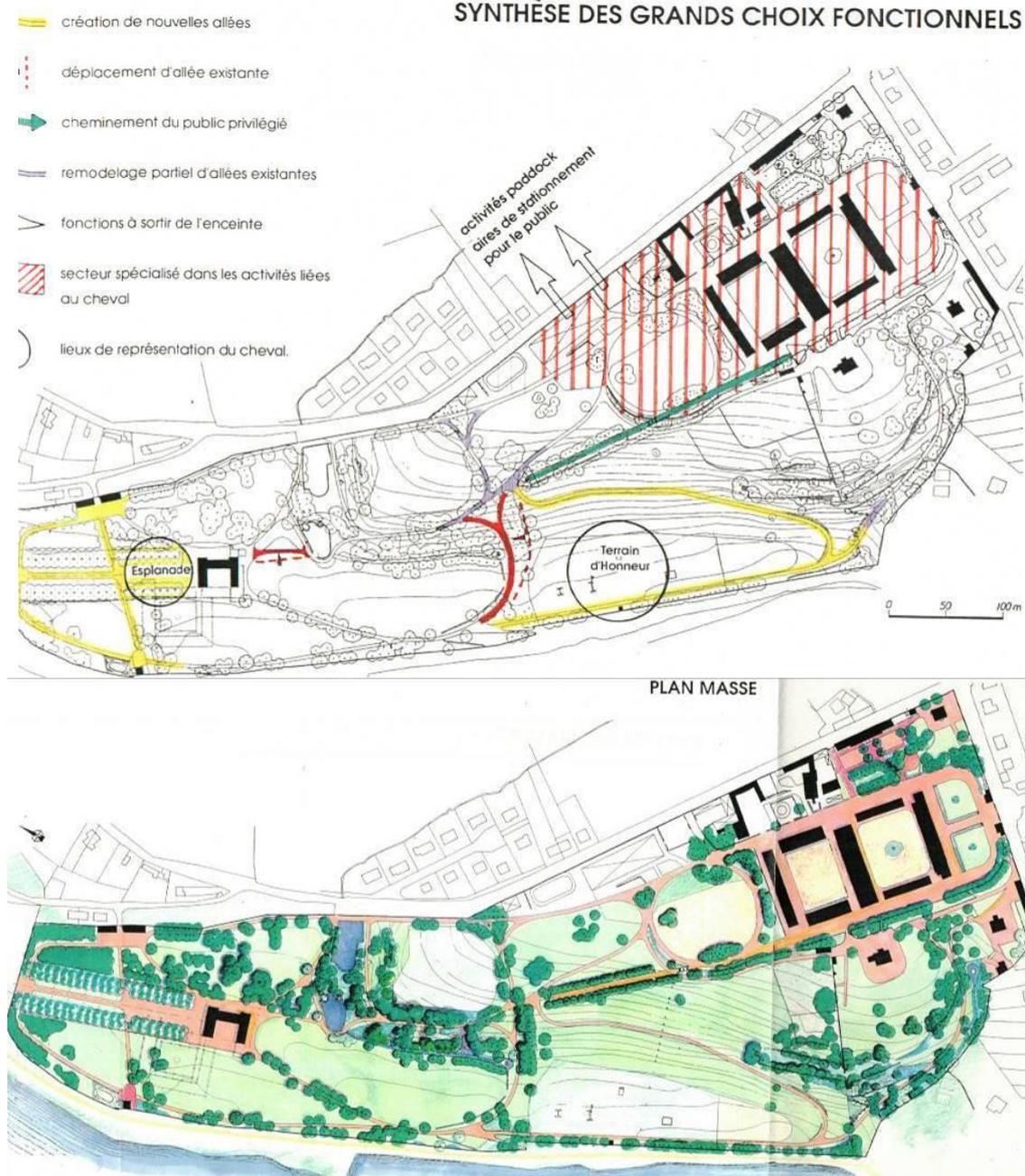
Entre 1994 et 1995, les Haras Nationaux, accompagnés de l'architecte-paysagiste R. Desormeaux, réalisent un projet de rénovation et d'aménagement du parc, ainsi qu'en parallèle, une étude fonctionnelle globale, avec l'aide du C.A.U.E.⁴. Plusieurs grands enjeux ressortiront de ces études menées entre 1991 et 1995, et des aménagements importants vont suivre.

1-Réhabilitation de l'aspect du parc.

En 1995, il est alors prévu de mettre en œuvre une gestion et une reconstruction du cadre végétal ainsi que du dessin des allées autour de l'Abbaye (plantation d'un double mail d'arbres de haute tige afin de rétablir la perspective historique sur la façade principale de l'Abbaye, constitution d'une esplanade). Mais également d'entreprendre le dégagement du grand escalier de l'ancien chemin de la messe et d'en réaffirmer l'axe par la reconstruction d'un alignement d'arbres. L'entrée sur le Blavet est également replantée pour mettre en valeur le portail.

⁴ Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est un organisme investi d'une mission d'intérêt public.

SYNTHÈSE DES GRANDS CHOIX FONCTIONNELS



Source : projet de restauration et d'aménagement du parc, Haras Nationaux, 1995, Hennebont

2- Rénovation et mise en valeur les parcours d'eau.

- Le parcours sud demande alors un nettoyage du bassin et de ses abords, une remise en état des retenues d'eau et une végétalisation spécifique. Les franchissements du ruisseau sont également repensés.
- Le parcours nord demande une réfection et une mise en valeur des bassins, de la cascade, de la fontaine et de la source. Les besoins liés au parcours de cross entraîneront la modification du bassin pour la création d'un gué (cet équipement est aujourd'hui vieillissant et demande d'être repris). Autour du ruisseau en aval du lavoir une végétalisation spécifique est proposée. Tandis que dans la continuité de la partie la plus humide (fontaine lion et étangs), la création d'un jardin d'eau est imaginée (aujourd'hui cette partie s'est refermée, laissant place un sous-bois humide et dense).

3- Reconstruction d'une trame verte autour des écuries (depuis l'entrée d'honneur à l'écurie n°7).

Cette partie du site était déjà composée d'alignements d'arbres monumentaux (platanes à l'Ouest et chênes à l'Est). La mise en scène de la partie haute du site, passe alors par la création d'une lisière fleurie persistante, le long du mur d'enceinte (collection de plantes de terre de bruyère : camélias, rhododendrons, azalées...). Mais également par la restructuration des boisements (abattages, élagage et plantation de collections cohérentes en diversifiant le sous-bois), malheureusement une partie des essences choisies (ifs, lauriers, buis) s'avèrent être toxiques pour les équidés (il conviendra donc de ne pas réitérer ces choix).

L'état actuel



Les différentes rénovations et restructurations du parc ont concouru à la réalisation du parc actuel tout en conservant les grands principes de composition du « jardin paysager » : alternance de clairières, de sous-bois, d'essences diversifiées et exotiques, d'arbres isolés, de bassins. Le parc du haras d'Hennebont constitue, ainsi, toujours une pièce remarquable du site.

On retrouve l'articulation de plusieurs unités paysagères, liées à la fois au dénivelé et aux plantations, prairies et aménagements équestres. On perçoit également le savant mélange d'ordonnancement (alignements d'arbres, haies et talus structurés...) et de liberté (alternance de paysages ouverts et fermés, arbres isolés, boisements plus intimistes, végétations « sauvages »).

La partie basse, du côté de l'Abbaye, est tournée vers le Blavet, d'aspect plus libre, les paysages sont plus ouverts et invitent au voyage (fontaine, gué, essences exotiques, allées sinueuses). Les aménagements et l'entretien réalisés dans les années 1990 et 2000 ont permis de constituer une allée plantée de charmes ouvrant vers l'abbaye et de maintenir un niveau de couvert boisé important (et séparant les différents espaces). A l'ouest de l'Abbaye, la perméabilité visuelle avec les coteaux du Blavet a été conservée, notamment, par la mise en œuvre de grandes prairies en partie basse du site (depuis l'abbaye jusqu'aux vergers de pommiers).

Dans l'ensemble plusieurs allées périphériques du parc ont été prolongées, restructurées (ex : plantations de jeunes charmes entre le haut du site et la carrière d'échauffement du derby).

Les pièces d’eaux sont aujourd’hui peu lisibles du fait de leur végétalisation importante. Quant au gué réalisé pour le parcours de cross dans les années 1990, il n’est plus fonctionnel et demande à être remis aux normes (cf : étude faisabilité marathon-cross, 2017). Autour des deux bassins, l’ambiance forestière est marquée et bordée par des alignements d’arbres (alignement de châtaigniers, alignement de frênes en particulier). Le petit cours d’eau est accompagné d’essences diversifiées : chênes, châtaigniers, érables, frênes, sapins, robiniers, noisetiers, etc.



Ancien gué aux pieds de l’Abbaye



ancienne canalisation de l’eau, en béton

La partie centrale du site, marquée par une rupture de la topographie, offre un espace de transition et des perspectives lointaines. Les vues s’ouvrent depuis le haut du terrain en herbe du derby, vers le Blavet que l’on aperçoit à travers le rideau d’arbres constitué de frênes et de peupliers.



Aperçu du Blavet depuis la partie centre du parc



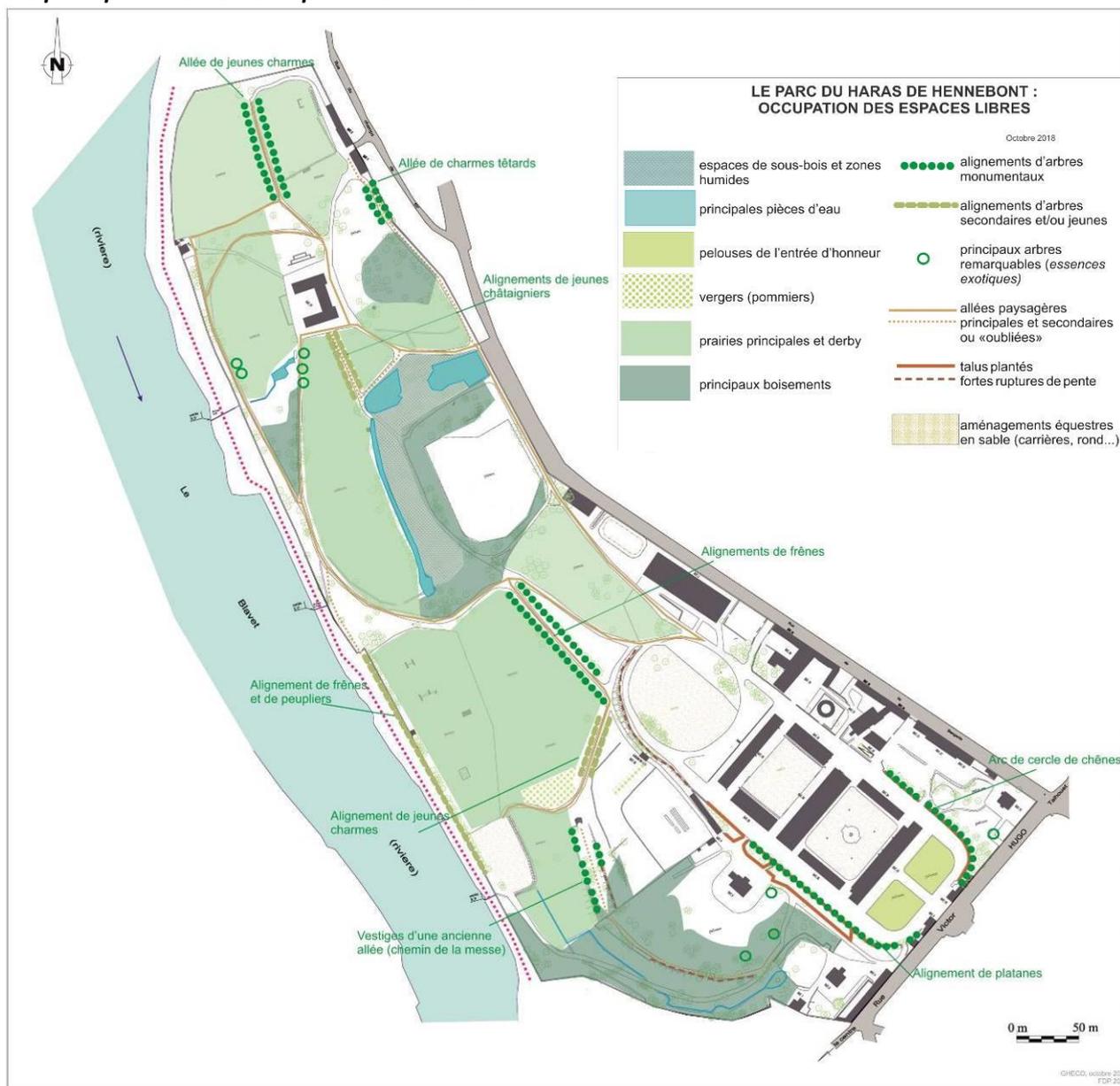
Ouverture du paysage vers l’abbaye

La partie haute dédiée aux écuries, carrières et bâtiments administratifs, est marquée par l’ordonnancement et l’esprit « militaire » de l’implantation des 7 écuries, des deux pavillons de l’entrée d’honneur et des alignements d’arbres. Les aménagements fleuris, la conservation des talus plantés et des alignements d’arbres monumentaux (chênes et platanes) participent à la qualité de l’ordonnancement de cette partie du site (point de vigilance : la rangée de platanes présente aujourd’hui des signes alarmants de maladie - diagnostic parc arboré 2010).



Ecurie numéro 1 et entrée d’honneur

Les principaux éléments du parc : état actuel



Le sentier et le jardin de la maison du directeur.

Un jeune alignement de charmes.



L'ancien chemin de la messe et son allée plantée, le terrain de derby et le massif boisé central, le rideau d'arbres en interface avec le Blavet



L'alignement de jeunes charmes mettant en scène l'entrée de l'Abbaye, une perspective à valoriser avec notamment la conservation de l'alignement et le défrichage de l'entrée de l'Abbaye.



L'alignement de jeunes Charmes débouchant actuellement sur un mur, dans la perspective de l'Abbaye

Exemples de quelques arbres remarquables du site



Les essences exotiques, le cèdre du Liban « Un symbole de noblesse d'esprit ». Cèdre d'environ 150 ans, 21 m de hauteur, 25 m de houppier et 9m de diamètre environ



Les platanes du Haras, alignements à l'entrée d'honneur : plus de 150 ans, 38 m de haut, 15 m de houppier, 5,40 m de circonférence (malades) Ils sont encore une bonne douzaine à border au sud-ouest l'entrée du Haras National d'Hennebont. Les plus vieux s'en sont déjà allés, creusés par les années puis abattus pour la sécurité de ce lieu ouvert au public



Grand pin à l'entrée de la maison du chef du dépôt

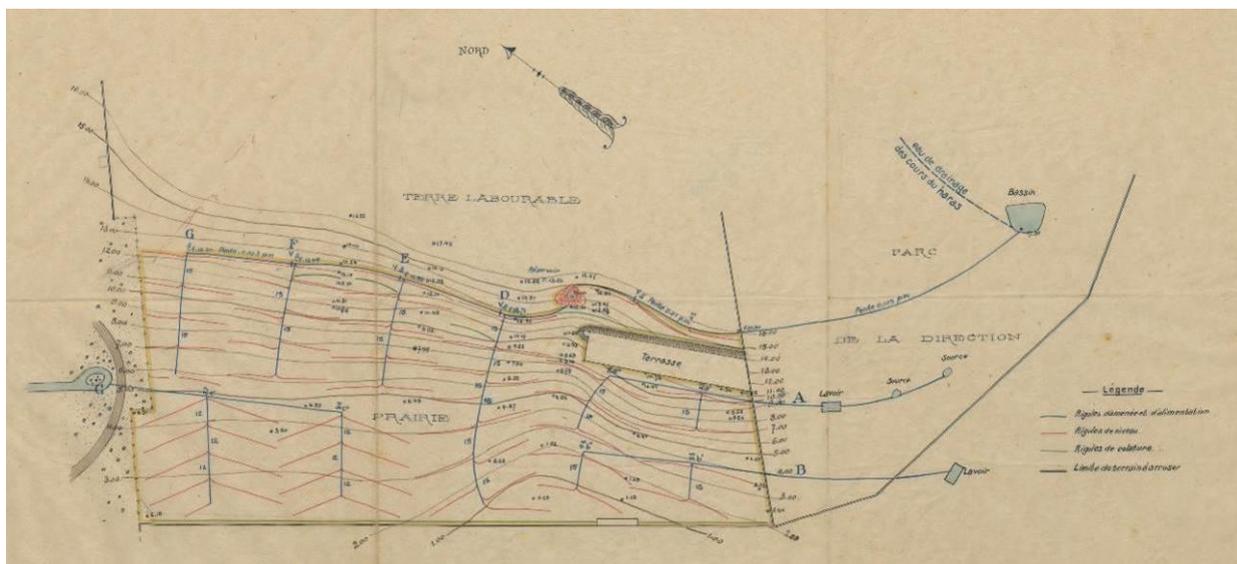


Séquoia Sempervirens bordant l'une des allées principales de l'abbaye

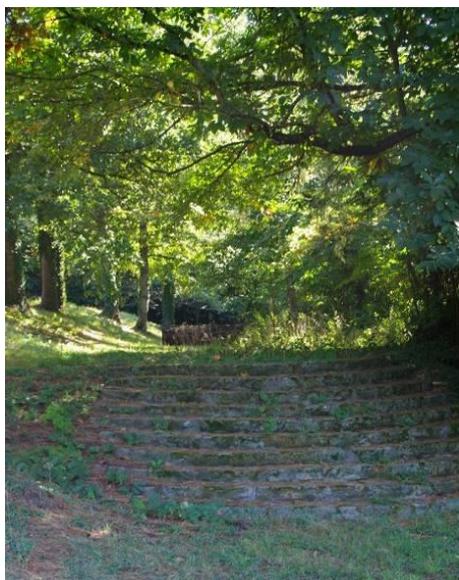
Les pièces d'eau et le patrimoine vernaculaire



Sous-bois et zone humide (plan d'eau et fontaine à la tête de lion)



Plan du réseau d'eau sur la partie basse du site en 1921.



Ancien grand escalier et chemin



Regroupement d'arbres matérialisant la tombe de Kalem, l'espace est peu mis en valeur.

Kalem, en 2002

Le relief



BIBLIOGRAPHIE

- Les chevaux du Royaume, histoire et société, Ed. Belin, Paris, Mulliez (J), 2004
- L'Ancienne abbaye de La Joie et les Haras nationaux, Hennebont, Morbihan. Étude historique et documentaire / Gérard Danet Grand-Champ 1991
- Hennebont (1857-1880) in : les Haras Nationaux. Paris, Limoges/ Guillotel (G) 1986
- La culture équestre de l'Occident XVI^e-XIX^e : L'ombre du cheval, t. 1 : le cheval moteur, Essai sur l'utilité équestre, Ed. Fayard, Paris, Daniel Roche 2008.

Consultation des archives départementales du Morbihan :

- Dépôt d'étalons de Hennebont, cotes : séries 7M373, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383 ; séries N780, 789, 790 ; séries 1915W216, 217, 218, 220 ; séries 7M2 586 et 587
- Archives versées par les haras nationaux en 2006, non classées

Consultation d'études et documents

- Etude paysagère et fonctionnelle, haras nationaux d'Hennebont et CAUE du Morbihan, 1994
- Plan de gestion du patrimoine arboré du haras national d'Hennebont, Marie Vallée, Expert arboricole - juillet 2010
- Etude de faisabilité pour la création de parcours de cross et de marathon dans le parc du Haras, SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT - août 2017
- Etude de potentialité pour la reconversion du site de l'ancienne abbaye Notre-Dame-de-Joye - LIZERAND ARCHITECTE, architecte du patrimoine historique - Février 2018
- Étude de programmation portant sur la rénovation des équipements sportifs et équestres, SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT - mai 2018
-

ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU SITE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT
SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT



HARAS
NATIONAL
HENNEBONT

Bureau d'études GHECO
B. WAGON, architecte urbaniste
A. SILLAS, urbaniste

